

COMMUNIQUE

Lyon, vendredi 18 octobre 2013

➤ **Changement d'adresse**

Le siège de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes déménage Nouvelle adresse à partir du 1^{er} novembre 2013

Le 1^{er} novembre prochain, le siège de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes déménage et change d'adresse à Lyon. Les 400 agents du siège, installés sur deux sites à Lyon depuis la création de l'ARS, le 1^{er} avril 2010, emménagent aujourd'hui dans un unique bâtiment, appelé le « Green ». L'ARS Rhône-Alpes est locataire de ce bâtiment. Elle occupera 5 niveaux sur 6 avec une implantation intérieure qui répond aux contraintes de la politique immobilière de l'Etat.

Une nouvelle adresse dès ce vendredi 1^{er} novembre 2013

Agence régionale de santé Rhône-Alpes
241 rue Garibaldi
CS 93383
69418 Lyon cedex 03

Des numéros de téléphones qui restent identiques

Le siège de l'ARS Rhône-Alpes est toujours joignable au **04 72 34 74 00***
Les numéros de téléphone de vos correspondants ainsi que leurs mails **ne changent pas.**

Rappel des horaires d'accueil du public

Du lundi au vendredi, de **8h30 à 12h30 & de 13h30 à 17h30.**

Un bâtiment bénéficiant d'une double certification

L'immeuble « Le Green » bénéficie d'une double certification : BBC (bâtiment basse consommation) et HQE (Haute qualité environnementale).

Ces deux labels ciblent une conception du bâtiment orientée vers la performance énergétique tout en assurant le confort des occupants. Ainsi, isolation thermique, systèmes peu énergivores de ventilation et chauffage, utilisation des apports du soleil, gestion automatisées de l'éclairage dans les bureaux, sont les maîtres mots de ce bâtiment.



*Ce numéro de téléphone est également celui du standard des délégations départementales de l'Ain, de la Drôme et de la Savoie.

L'Agence régionale de santé Rhône-Alpes est présente dans chaque département de la région avec ses délégations départementales.

Délégation de l'AIN

9 rue de la Grenouillère
CS 80409
01012 Bourg-en-Bresse cedex
04 72 34 74 00

Délégation de l'ARDECHE

Avenue Moulin de Madame
BP 715
07007 Privas cedex
04 75 20 28 60

Délégation de la DROME

13 avenue Maurice Faure
BP 1126
26011 Valence cedex
04 72 34 74 00

Délégation de l'ISERE

17-19 rue Commandant l'Herminier
38032 Grenoble cedex 1
04 76 63 64 29

Délégation de la LOIRE

4 rue des Trois Meules
BP 219
42013 Saint Etienne cedex 2
04 77 81 80 00

Délégué du RHONE

04 72 34 74 00

Délégation de la SAVOIE

94 boulevard de Bellevue
CS 90013
73 018 Chambéry cedex
04 72 34 74 00

Délégation de la HAUTE-SAVOIE

Cité administrative
7 rue Dupanloup
74040 Annecy cedex
04 50 88 41 11

Toutes les informations d'accès seront disponibles sur le site www.ars.rhonealpes.sante.fr > onglet « L'ARS Rhône-Alpes »

Contact presse

Service PRESSE - 04 27 86 55 55

Cécilia HAAS - 04 27 86 55 40

cecilia.haas@ars.sante.fr

L'Agence régionale de santé Rhône-Alpes a été créée le 1^{er} avril 2010. Cet établissement public, constitué de **760 personnes**, est un opérateur de l'Etat et de l'Assurance Maladie. L'Agence regroupe donc les forces de l'Etat et de l'Assurance maladie en région et se **substitue** aux pôles santé des DDASS et DRASS, à l'Agence régionale d'hospitalisation (ARH), à l'Union régionale des caisses d'assurance maladie (URCAM), aux pôles organisation des soins de la Caisse régionale d'assurance maladie (CRAM) et de la Direction régionale du service médical (DRSM), au Groupement régional de santé Publique (GRSP), et à la Mission régionale de santé (MRS). Créée par la loi Hôpital, patients, santé et territoires (HPST) du 21 juillet 2009, l'ARS met en œuvre au niveau régional la politique de santé publique selon trois grandes missions : la protection et la promotion de la santé, la régulation de l'offre de santé dans les secteurs ambulatoire, hospitalier et médico-social, l'appui à l'efficience des établissements et des services sanitaires et médico-sociaux. L'Agence régionale de santé Rhône-Alpes est présente dans les 8 départements de la région. Son siège se situe à Lyon. Elle dispose de délégations territoriales à Bourg-en-Bresse, Privas, Valence, Grenoble, Saint-Etienne, Chambéry et Annecy.

